Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 16 (1887)

Heft: 2

Artikel: Instruction en Chine

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1040022

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

INSTRUCTION EN CHINE

Nous pensons intéresser les lecteurs du *Bulletin* en leur présentant quelques détails sur l'instruction en Chine ainsi que sur les modes, méthodes et procédés pédagogiques en usage dans ce pays. Ces considérations, dues à la plume autorisée du P. Antonini, sont corroborées par la plupart des écrivains qui ont traité ce sujet. Nous les empruntons à l'*Ecole catholique belge :*

« Lorsqu'une école existe, lisons-nous dans la *Revue*, et qu'elle se trouve fréquentée par un nombre suffisant d'élèves, nombre qui ne doit pas dépasser trente pour un seul maître, le prix de l'instruction varie *d'apres l'intelligence de l'élève.* Pour celui qui travaille courageusement, qui apprend vite, qui est, en un mot, susceptible de recevoir une instruction étendue, on payera *davantage* que pour un écolier paresseux ou inintelligent. Cela peut sembler illogique, car dans les collèges européens, un élève médiocre cause plus d'ennui et de mal à son professeur que trois ou quatre enfants bien doués. Il n'en est pas de même en Chine, où l'écolier inintelligent constitue dans sa classe *une unité,* rien de plus. *Le maître ne lui donne aucun soin.* Distingue-t il, au contraire, un enfant appliqué, comprenant facilement et de mémoire heureuse? Il s'efforce de le faire progresser rapidement; en quelques mois il lui enseignera ce que d'autres élèves mettront plusieurs années à apprendre. »

Cette particularité honore médiocrement le corps enseignant de la Chine. Un instituteur européen qui adopterait pareille méthode, serait vite, et à bon droit, traîné sur la claie de l'opinion. Dans nos contrées, c'est précisément le précepte inverse qui est prôné partout: *Soignez les élèves faibles, les forts peuvent marcher seuls.*

« En Chine, continue l'auteur, l'instruction est mesurée à chacun suivant ses capacités. N'étant *ni trop rapide, ni forcée,* elle ne fatigue point l'enfant, elle ne le trouble pas. Pénétrant *sans effort* dans l'esprit, elle y fructifie sans l'épuiser. C'est là un avantage très appréciable, très précieux de cette méthode sur le plan des études adopté en Europe. » Nous avons éprouvé quelque embarras à concilier ce passage avec la citation précédente. Comment le maître *s'efforce-t il de faire progresser rapidement* son disciple sans que l'instruction soit *ni trop rapide, ni forcée?* Comment, avec ce procédé, pénètre-t-elle *sans effort dans l'esprit de l'élève?* Il y a là quelque nuage. Au surplus, il nous répugne de souscrire à la conclusion de l'écrivain. L'absence d'effort constitue-t-elle une supériorité morale?... Toujours nous avons cru et proclamé le contraire; toujours nous avons répété avec de Maistre: « Ce qui gêne l'homme le fortifie. » Le pain de la science, comme le pain matériel, se gagne à la sueur du front.

Nous trouvons, sur la tenue de la classe, quelques renseignements qui compléteront le tableau que nous en avons présenté. « Il s'agit tout d'abord de réciter la leçon du jour; cela s'appelle *tourner le dos au maître.* En tout pays l'enfant est tricheur. Qui de nous n'a commis le méfait de noter sur ses ongles, dans ses mains, sur un papier collé contre la chaire..... un passage mal retenu? soit qu'en Chine les maîtres aient plus de finesse, soit que les disciples montrent une malice plus redoutable, on prend la sage précaution de placer l'élève qui récite, le dos tourné au professeur et les mains derrière le dos. Dès lors, impossible d'aider sa mémoire par quelque signe tracé d'avance ou par un regard

furtif jeté sur le livre du maître. Quant à se faire, comme on dit en Europe, souffler la leçon par un ami complaisant, il n'y faut pas songer, car *chaque écolier a une leçon spéciale.* C'est là une des particularités remarquables du système d'instruction employé par les Chinois : il ne comporte pas de classes devant durer de tel mois à tel autre, délai pendant lequel trente enfants confiés au même maître feront les mêmes études. Un enfant de sept ans travaille en Chine côte à côte avec un jeune homme de seize ans. Chacun a sa tâche: l'un apprend à reconnaître les caractères de la langue écrite, l'autre achève de se préparer aux épreuves du baccalauréat; celui-ci explique les premiers chapitres du *Chou-Kin ;* celui-là étudie la poésie antique dans le livre des vers. A l'un, il faudra dix ans pour acquérir le premier grade universitaire, grade qui le mettra hors la loi commune et le dispensera de se mettre à genoux devant le mandarin. Cinq ans suffiront à un autre; beaucoup d'autres s'arrêtent en chemin, leur ambition se bornant à connaître assez la langue pour comprendre les livres courants, les livres de *petit style.*

« Le devoir d'instruire ses enfants est généralement entendu par le Chinois comme s'appliquant à ses fils seuls. Quant à ses filles, il leur donne parfois quelque instruction, mais toujours très sommaire. L'usage qui s'oppose à la circulation des dames dans les rues, contribue à rendre leur instruction insuffisante, car les Chinois se décident difficilement à envoyer leurs filles à l'école. Ils leur apprennent eux mêmes à lire et à compter ; ou bien, s'ils possèdent quelque fortune, ils font venir un professeur qui instruit l'enfant devant sa mère ou sous les yeux d'une parente respectable. C'est uniquement dans la classe des travailleurs que les jeunes filles fréquentent les écoles publiques. » D.

PARTIE PRATIQUE

Un modèle de leçon de lecture au cours supérieur

Le livre de lecture du degré supérieur est d'une portée assez élevée pour nos écoles primaires; il importe de l'employer d'une manière méthodique et pratique si l'on veut que les élèves en retirent quelques fruits. C'est ici surtout que nous devons nous rappeler la maxime si souvent répétée : Peu mais bien. Il suffit d'étudier un seul chapitre ou une page d'un chapitre par leçon.

ORDRE A SUIVRE :

1. Le maître donne oralement le résumé de la lecture que l'on va faire.
2. Il fait lire ensuite quelques lignes au même élève, assez pourtant pour que le sens soit complet.
3. Il corrige les défauts de prononciation, exige les liaisons et les inflexions de voix et fait répéter la lecture mal exécutée autant de fois qu'il le juge nécessaire.
4. L'élève fait le compte-rendu à sa manière. S'il est arrêté, jamais le maître ne lui commencera une phrase, mais il lui posera des questions.